



Sète, le 25 avril 2019

Communiqué de presse

Étienne Guyot et Carole Delga à la rencontre des acteurs du Littoral languedocien

Plus de cinquante ans après la mission racine, le plan Littoral 21 vise à accompagner et soutenir la modernisation et le développement équilibré du littoral méditerranéen. Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, et Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée étaient en déplacement aujourd'hui pour valoriser les investissements du plan (600 millions d'euros depuis 2017) et notamment :

- **Le projet Recif Lab** qui met en œuvre des récifs artificiels permettant la restauration des différents milieux naturels du littoral. Il bénéficie de 720 000 euros de l'État (ADEME) et de 132 000 d'euros de la Région ;
- **L'aménagement du cœur de la station touristique du Cap d'Agde** qui a bénéficié de 3,2 millions de la Région pour le palais des congrès et de 200 000 d'euros État pour l'aménagement des espaces publics piétons.

Carole Delga, a précisé à cette occasion : *« la mer est un atout majeur pour notre territoire, je me suis engagée à le développer pour faire de l'Occitanie une vitrine française de la résilience écologique, avec un littoral symbole d'attractivité, d'accueil et du vivre ensemble et une économie innovante qui irrigue tout ».*

Etienne Guyot a confirmé la nécessité de la transition écologique, qui ne s'oppose pas au dynamisme économique, bien au contraire : *« les touristes veulent des aménagements respectueux de l'environnement. Prendre le virage du mieux disant environnemental ne peut être qu'un atout pour les professionnels du secteur ».*

Le préfet de région et Carole Delga se sont également rendus sur le port de Sète pour échanger avec les professionnels du port de commerce. La Région investit massivement sur le port qui aura bénéficié entre 2008 et 2020 de 500 millions d'euros (ressources publiques et privées) pour en faire un port de référence en Méditerranée.

Ils ont ensuite rencontré les professionnels de la conchyliculture pour évoquer les enjeux du secteur. L'État et la Région soutiennent financièrement le secteur : 700K d'euros versés par la région pour lutter contre la malaigue et 335 K d'euros par l'État au titre de l'indemnité des calamités agricoles. La filière bénéficie également d'un soutien du fonds européen pour les

Affaires maritimes et la pêche (FEAMP) : 7,5 millions d'aides publiques octroyées depuis 2016.

Enfin, la présidente de la région a signé le contrat Grand site Occitanie / Sud de France « Agde-Pézenas », montant à 8 les grands sites aux abords de la méditerranée.

Contact presse :

-Préfecture de la région Occitanie, préfecture de la Haute-Garonne :
communication@occitanie.gouv.fr

-Région Occitanie : service.presse@laregion.fr